

Cercle Concorde: nouvelle mise en examen

DANS L'OEIL DE MATCH

1 juillet 2008

Un homme de cinquante ans, interpellé la semaine dernière dans la région de Porto Vecchio (Corse-du-sud), a été mis en examen à Marseille et écroué dans le cadre de l'enquête sur le cercle de jeux parisien Concorde, a-t-on appris mardi de source judiciaire. Jean-François Federicci avait été interpellé en compagnie de son fils, qui a été relâché depuis, révèle le quotidien La Provence. Il a été mis en examen par un magistrat de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille pour association de malfaiteurs et blanchiment, extorsion de fonds en bande organisée, abus de confiance, tenue illégale de maison de jeux et transport d'arme, a-t-on précisé de source judiciaire. Jean-François Federicci est le frère d'Ange-Toussaint Federicci, arrêté le 12 janvier 2007 à Paris et mis en examen pour sa participation présumée à la fusillade du bar des Marronniers à Marseille qui avait fait trois morts le 4 avril 2006.